



Conseil économique  
et social

Distr.  
LIMITÉE

E/AC.51/1996/L.8/Add.15  
5 septembre 1996  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

COMITÉ DU PROGRAMME ET DE LA COORDINATION  
Trente-sixième session (Deuxième partie)  
26 août-6 septembre 1996

PROJET DE RAPPORT

Additif

Rapporteur : M. Anatoliy T. OLIYNYK (Ukraine)

QUESTIONS RELATIVES AUX PROGRAMMES

Projet de plan à moyen terme pour la période 1998-2001

Programme 14. Développement économique et social en Afrique

1. À sa 29e séance, tenue le 21 juin 1996, le Comité du programme et de la coordination a examiné le programme 14 (Développement économique et social en Afrique) du projet de plan à moyen terme pour la période 1998-2001.

Examen de la question

2. Tout en se félicitant du processus de renouvellement en cours à la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et prenant note des efforts de réforme, un certain nombre de délégations se sont dites convaincues qu'il convenait d'accorder une attention accrue à la nécessité de réaliser des améliorations plus pragmatiques en vue d'élaborer un projet de plan contenant des mesures concrètes et tangibles en phase avec les véritables besoins de l'Afrique. Les efforts louables de réforme déployés par le nouveau Secrétaire exécutif devraient se concrétiser dans un programme ayant trait aux ressources humaines et financières disponibles à la CEA, qui réponde aux véritables besoins des pays africains.

3. Plusieurs délégations ont noté que les objectifs manquaient de précision et ont été d'avis que le programme proposé aurait pu donner plus de place aux résultats quantifiables. Nombre de secteurs très importants n'étaient pas couverts. En outre, aucune activité ne visait expressément une véritable amélioration de la coopération internationale en faveur du redressement et du développement de l'Afrique.

4. En ce qui concerne le rôle de la CEA dans la lutte contre la pauvreté, comme indiqué à l'alinéa d) du paragraphe 14.7 du projet de programme, certaines délégations ont déclaré que pour réussir dans ce domaine il convenait non de décrire les réussites et les échecs en la matière, mais d'évaluer les causes profondes de la pauvreté. À cet égard, un certain nombre de délégations ont demandé des actions plus concrètes.

5. Un certain nombre de délégations se sont déclarées préoccupées par le fait que le projet de programme ne traitait pas comme il se doit de certaines activités de programmes importantes, telles que le commerce, la dette extérieure, la lutte contre le sida, la prévention du crime, l'aide internationale au développement et les questions liées aux distinctions fondées sur le sexe.

6. Certaines délégations ont considéré que le rôle des hommes devrait aussi être souligné au paragraphe 14.14.

#### Conclusions et recommandations

7. Le Comité a recommandé à l'Assemblée générale d'approuver le programme 14 du projet de plan à moyen terme pour la période 1998-2001, en y apportant la modification suivante et en tenant compte des résultats du processus de restructuration interne en cours à la CEA : à l'alinéa d) paragraphe 14.7, remplacer les termes "en faisant le partage entre réussites et échecs" par les termes "en analysant les causes des réussites et échecs enregistrés".

-----